

Vendredi 15 mars 2013, rapport moral.

Nous sommes heureux de votre présence, qui prouve tout l'intérêt que vous continuez à porter au travail que nous avons entrepris.

Merci à M. le Maire et à Christian Séguret, adjoint de leur présence, ainsi qu'à Mme Laurence Sciarri, adjoint aux finances de La Gaude, représentant M. le Maire de La Gaude.

L'année 2012 a commencé sous de bons auspices. En janvier, l'archéologue, M. Blanc nous a remis son travail. L'architecte du patrimoine, travaillant en collaboration avec l'archéologue, nous a, quelques semaines plus tard, envoyé son projet de restauration. Ce projet, accepté par la DRAC et les bâtiments de France, était un très beau projet. Malheureusement, cette étude ne correspondait pas à ce que nous avons envisagé, c'est à dire, la restauration de la chapelle existante.

L'archéologie a montré, que dans le terrain contigu, existaient bien les restes de la nef de l'ancienne église St Pierre de la Gaude. Le projet de l'architecte prévoyait la reconstruction complète de l'église.

Dès le mois de mai, nous avons signifié à tous, qu'il était impossible de réaliser ce projet trop ambitieux et pas à l'échelle des finances de notre commune. Nous avons en juin et juillet provoqué 2 réunions avec la mairie, les bâtiments de France, le conservateur du patrimoine au service régional d'archéologie, l'archéologue, l'architecte du patrimoine et l'association. Nous leur avons renouvelé notre opposition au projet, mais ils sont restés sur leurs positions respectives.

Après l'été, nous avons repris notre travail et avons décidé, que cette chapelle n'étant pas classée, nous n'avions pas à nous laisser entrainer dans un projet d'une telle envergure. Une lettre a été adressée à M. Tissot, l'architecte, par la mairie, lui réitérant l'impossibilité de suivre son projet et lui signifiant que seule la chapelle existante devait être restaurée. Il n'a jamais répondu à ce courrier.

De nouvelles décisions viennent d'être prises concernant l'étude et l'organisation du chantier. M. le Maire et M. Séguret vont vous l'expliquer.

Nous continuons à envoyer des dossiers de demandes de subventions. Merci au Conseil Général qui continue à nous soutenir. Merci également à tous les particuliers, à toutes les associations qui nous aident, tout spécialement au Chœur des Coteaux d'Azur, qui a organisé un concert, avec une chorale Corse, au profit de la chapelle. Le bénéfice de cette soirée nous a été entièrement attribué. Ils nous ont promis d'en faire un nouveau, mais cette fois à Saint-Jeannet.

Une autre initiative vient également de la section gym de La Gaude, qui organise une marche solidaire.

Merci à tous les donateurs, le plus petit geste nous fait plaisir et nous encourage à accumuler tout l'argent dont nous allons avoir besoin dans les mois et les années avenir.

Merci à l'équipe qui entretient régulièrement le terrain.

Merci au Crédit Agricole qui nous aide pour la fête.

En ce qui concerne la fête, elle aura lieu cette année le dimanche 30 juin. Malheureusement, nous n'avons plus d'ombre sur le terrain prêté aimablement par la famille Carbonel. En effet, les ormes

malades disparaissent peu à peu. Nous avons trouvé plus raisonnable de ne plus faire de repas à midi.

La fête commencera vers 17 h. avec loterie, barbecue et concert en soirée. Nous espérons que vous viendrez toujours aussi nombreux.

Je ne peux pas terminer sans avoir une pensée émue et affectueuse pour notre ami Maxime Delaye qui nous a quitté en laissant un grand vide.

Je vous renouvelle à tous, nos remerciements pour votre soutien. Nous ne nous décourageons pas, ne vous découragez non plus, car nous avons besoin de vous tous. Nous savons que dans le contexte économique actuel, les choses sont difficiles, mais nous espérons cependant débiter les travaux de notre chapelle. Nous en avons la volonté.